

GUIDE DE L'ÉCO-MOBILITÉ DANS LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Des solutions pour se déplacer autrement



La mobilité et vous ?

Choisir des alternatives à la voiture individuelle pour se déplacer est devenu primordial pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air et la santé de tous, et pour faire des économies.

Vous habitez et/ou travaillez sur le département du Rhône hors Métropole ? Ce guide propose des solutions d'écomobilité adaptées aux besoins de chacun sur le territoire. Que ce soit pour les déplacements professionnels ou ceux du quotidien, vous pouvez choisir le mode, la pratique et le véhicule les plus économes en énergie.

En ce qui concerne les déplacements professionnels, le Challenge Mobilité est organisé chaque année avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les collectivités locales pour inciter les actifs à utiliser des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle lors de leurs déplacements professionnels. Le jour J, chaque participant est invité à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun, du covoiturage, du télétravail...



👉 [Inscrivez votre structure à l'édition 2023 !](#)

Avant de découvrir les alternatives qui existent pour vous déplacer sur le territoire, faites le point sur le mode de transport qui se révèle être le plus propre en fonction du nombre de kilomètres que vous avez à réaliser. Pour ce faire, essayez l'outil [MonImpactTransport](#) :

Distance Itinéraire Télétravail

Découvrez la quantité de CO2e que vous émettez
(par personne) pour cette distance

— 10 km +

Nous vous proposons également des liens pour comprendre les enjeux de la mobilité :

Aborder l'impact de nos déplacements et les solutions existantes pour les limiter, par l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69) :

<https://alte69.org/fr/particuliers/sinformer-et-agir-pour-la-transition-energetique/la-mobilite/la-mobilite/>

Creuser le sujet de l'impact des déplacements sur notre environnement, par l'ADEME :

www.ademe.fr/expertises/mobilite-transports/elements-contexte/impacts-transports-lenvironnement

Calculer les émissions de carbone de vos trajets :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/bureau/deplacements/calculer-emissions-carbone-trajets>

Contenu : Hespul et ALTE 69

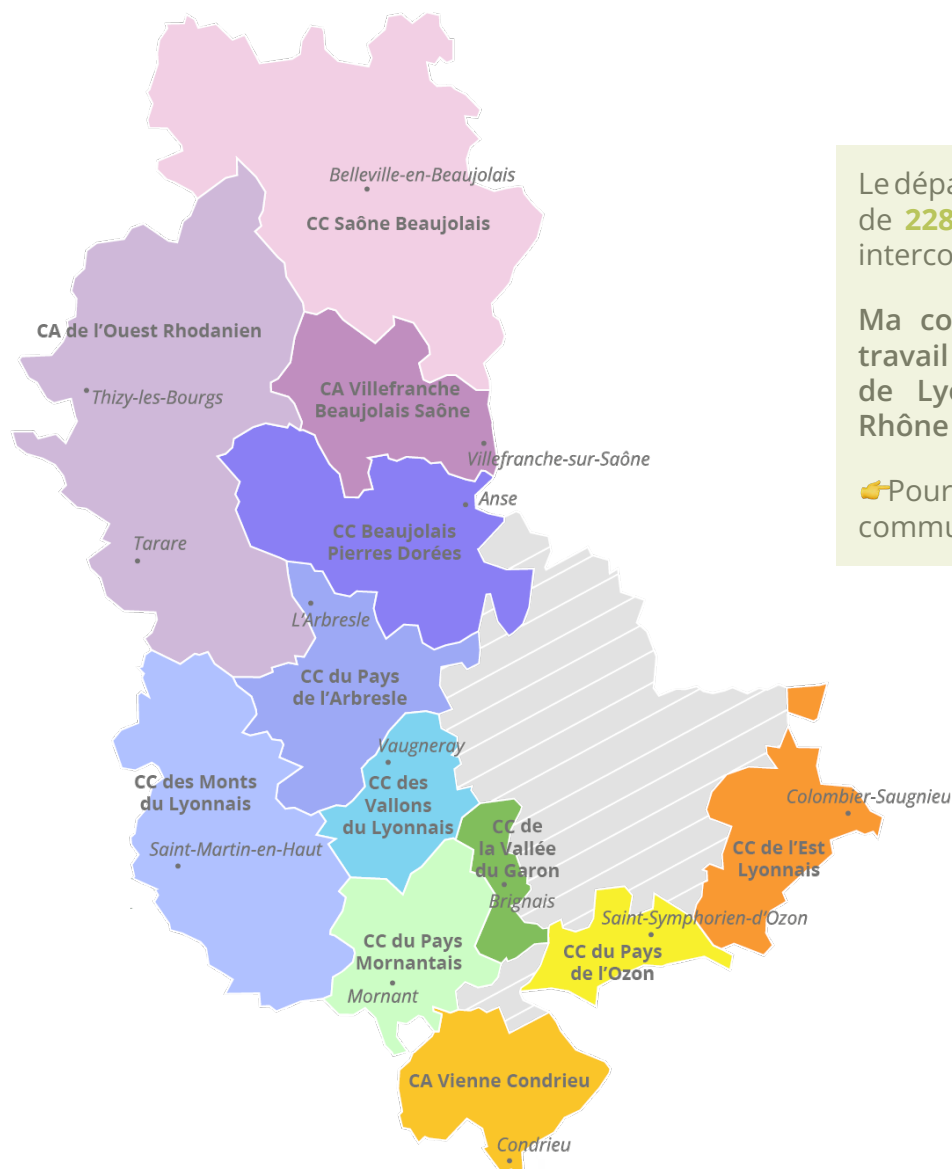
Mise en page : ALTE 69

Crédit illustration : Freepik

Disponible auprès de : ALTE 69 - 14 place Jules Ferry, 69006 Lyon



Vous habitez ou travaillez sur le département du Rhône (hors Métropole de Lyon) ?



Le département du Rhône est composé de **228** communes regroupées en **12** intercommunalités.

Ma commune de résidence ou de travail fait-elle partie de la Métropole de Lyon ou du Département du Rhône ?

👉 Pour le savoir entrez le nom de votre commune [sur le site du Grand Lyon](#).

Les chargés de mobilité sur le territoire

Certaines intercommunalités du Nouveau Rhône disposent de **chargés de mission mobilité**. Si leur mission principale est de mettre en oeuvre les actions du Plan de Mobilité de leur territoire, ils et elles peuvent également vous aiguiller pour toute demande relative à la mobilité sur votre intercommunalité. Pour les contacter :

| | | |
|--|-----------------------|----------------|
| CC Pays de l'Arbresle (CCPA) | Marie-Chloé STRECKER | 04 74 01 68 90 |
| CA de l'Ouest Rhodanien (COR) | Frédérique PANDROT | 04 74 05 06 60 |
| CC Monts du Lyonnais (CCMDL) | Marie-Pierre GUICHERD | 04 72 66 14 30 |
| CC Saône Beaujolais (CCSB) | Côme BLANCHIN | 04 74 66 35 98 |
| CA Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS) | Sophie GUYONNET | 04 74 68 23 08 |
| CC Pays de l'Ozon (CCPO) | Estelle GRANDMENIL | 04 78 02 93 68 |
| CC Est Lyonnais (CCEL) | Lise HAMON | 06 62 05 66 25 |
| CC Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) | Esther Fondelli | 06 63 90 11 20 |



LES TRANSPORTS PUBLICS



Métro, tram, car, train
Transports à la demande

4
5

AIDES À LA MOBILITÉ



Transports pour les personnes à mobilité réduite

6

LA VOITURE PARTAGÉE



Le covoiturage

7

L'auto partage

8

L'autostop

9

L'éco-conduite

10

LES MODES ACTIFS



La marche, le vélo

11

Pédibus et vélobus

13

OPTIMISER SES DÉPLACEMENTS



Plan de mobilité

14

Le forfait mobilités durables

14

Télétravail et coworking

15

Le Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes

16

TRANSPORTS PAR EPCI



LES TRANSPORTS PUBLICS



Augmentez la portée de votre trajet en utilisant un autre mode en amont et en aval de votre itinéraire de transport en commun. C'est ce qu'on appelle « **l'intermodalité** » dans lequel le vélo est particulièrement adapté et même d'avantage dans sa forme pliée puisque considéré comme un bagage à main il sera autorisé à bord de tous les véhicules.

Utiliser les transports publics quotidiennement plutôt que la voiture solo, c'est moins risqué, moins stressant et plus économique !



BUS - MÉTRO - TRAM



CAR ET TRAIN

Le réseau de transports en commun de l'agglomération lyonnaise (TCL)

www.tcl.fr

04 26 10 12 12

Application smartphone disponible

Le réseau de bus de l'agglomération Villefranche-Beaujolais « Libellule »

www.buslibellule.com

0 800 350 380

Lignes de Vienne et Agglomération (réseau L'va)

www.lvabus.com

04 74 85 18 51

Le Rhône Express du centre ville à l'aéroport Lyon Saint Exupéry

www.rhonexpress.fr

09 70 83 07 08

Les lignes des « Cars du Rhône »

www.carsdurhone.fr

0 800 104 036

Les lignes de cars de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

<https://www.laregionvoustransporte.fr/contenus/interurbain-tous-les-departements>

Le transport ferroviaire

<https://www.sncf-connect.com/>

(pour trouver un itinéraire dans toute la France)

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/depliant/recherche

(pour consulter la grille horaire de votre train)

Carte du réseau TER

<https://m.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/se-deplacer/cartes-reseaux>



→ L'employeur est tenu de **rembourser 50% de votre abonnement**

→ Des tarifs réduits pour les étudiants et scolaires, personnes en difficulté et familles nombreuses sont proposés

→ Des facilités pour **l'intermodalité** (parcs relais, consignes à vélos,...)





TRANSPORTS À LA DEMANDE

Ce service de transport est orienté vers des **publics spécifiques** (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap, conditions de ressource...). Selon les réseaux, un véhicule vous récupère au domicile ou à un arrêt identifié et vous dépose sur votre lieu de travail ou à un arrêt proche. Le trajet s'effectue sur réservation pour la plupart la veille du trajet.

Lorsque la situation d'une personne la freine dans ses déplacements ou en cas d'absence d'offre de mobilité, certains territoires organisent un TAD ou transport à la demande

- Transport à la demande « L'va sur demande » - Communauté d'Agglomération de Vienne Condrieu
<https://www.lvabus.com/>
04 74 85 18 51
- Transport à la demande « RésaLib » - Communauté d'Agglomération de Villefranche-Beaujolais
<https://www.buslibellule.com/resalib/>
0 800 350 380
- Transport à la demande « CORUS » - Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien
<https://www.ouestrhodanien.fr/transport-a-la-demande/>
04 74 05 06 60
- Transport à la demande - Communauté de communes Saône-Beaujolais
<http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/fr/information/8646/transport-demande>
- Aide à la mobilité individuelle (AMI) - Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
<https://www.paysdelarbresle.fr/vivre/mobilites/>
04 74 26 79 65
- Transport à la demande TPI (Transport de Personnes Isolées) - Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées
www.cc-pierresdorees.com
04 74 67 00 25
- Transport Social des Monts du Lyonnais (TSMDL)
www.cc-montsdulyonnais.fr/transport-social-monts-du-lyonnais
04 74 70 58 00



- Permet l'accès à un transport en commun au plus près de chez soi
- Apporte une solution à des populations isolées



AIDE À LA MOBILITÉ



La mobilité est le deuxième poste de dépense des ménages dans le Rhône après le logement et devant l'alimentation

Le transport est l'un des postes de dépenses qui pèse le plus lourdement dans le budget des ménages malgré l'importance qu'il représente pour une partie de la population captive des services de mobilité ou dépendant de la voiture. Pour y faire face, les pouvoirs publics, les associations et d'autres organismes proposent des aides à la mobilité accessibles pour les **publics les plus vulnérables** : en recherche d'emploi, étudiants, retraités...

● Dispositif de mobilité inclusive à destination des personnes en recherche d'emploi

L'association Innovation et Développement porte le nouveau « Dispositif Mobilité Inclusive » sur la Métropole de Lyon, en partenariat avec Janus France, les Apprentis d'Auteuil et la Maison du Vélo Lyon avec un **diagnostic mobilité, formation et accompagnement** :

<https://www.innovationetdeveloppement.fr/accueil/dispositif-mobilite-inclusive>

● Mobil'Aid, la plateforme mobilité du Rhône

Ce dispositif soutenu par le Département du Rhône qui permet d'offrir à la population bénéficiaire du RSA et des missions locales un panel de services afin d'améliorer leur mobilité sur le territoire et d'augmenter leur chance d'insertion professionnelle :

Hélène LE BACQUER 06 66 91 75 72

● Mobilités douces : quelles aides pour les trajets domicile-travail en 2023 ?

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16211>

● Le Bonus Vélo prolongé jusqu'au 31 décembre 2023

Aide pour l'achat d'un vélo traditionnel, d'un vélo cargo, d'un vélo pliant ou d'une remorque électrique, etc., sous conditions de ressources ou de handicap.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15906>

● Réseau entraide solidarité – Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Réseau Entraide Solidarité au 06 42 29 26 76 ou Espace Juge Pascal, 69930 Saint-Laurent-de-Chamousset

TRANSPORTS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

● Les services «Accessibilités» - SNCF

« Accès TER », une aide humaine pour accéder et descendre des trains - Réservation 48h à l'avance.

www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/voyager-en-toute-situation/accessibilite

08 01 01 02 02

● Réseau SYNERGIHP Rhône-Alpes

Service de transport spécialisé pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

info@jihp-sa.com

04 37 72 30 30



LA VOITURE PARTAGÉE



Pour un trajet convivial,
pratique et économique !

LE COVOITURAGE

Dans le Rhône, 94% des conducteurs sont seuls dans leur voiture pour se rendre au travail. Pourtant, il existe différentes formes et services de covoiturage adaptés à sa pratique et à ses besoins que l'on soit conducteur ou passager.

ÉCHELLE NATIONALE

Le site participatif « Mobicoop » pour aller n'importe où en France

À l'initiative d'une association et entièrement gratuit, il permet de réserver en ligne un trajet ou de déposer une annonce en tant que conducteur.

www.mobicoop.fr

Application disponible sur smartphone

Le site « Blablacar »

www.blablacar.fr/

Application disponible sur smartphone

FreeCovoiturage

www.freecovoiturage.fr

ÉCHELLE RÉGIONALE

CARL (covoiturage courte distance avec les auto-écoles)

Les trajets sont réalisés par des élèves en fin de formation pour une distance limitée à 20km.

<https://www.carl-mobile.com/>

MOV'ICI

Mov'ici est la plateforme de covoiturage de la région AURA, elle permet de trouver et de proposer des trajets qu'ils soient réguliers ou occasionnels.

<https://movici.auvergnerhonealpes.fr/> ou sur l'application MOV'ICI.

TRAJETS QUOTIDIENS

KLAXIT

www.klaxit.com ou sur l'application mobile

BLABLALINES

Sur l'application Blablalines

LaRoueVert

<http://www.covoiturage-travail.fr/>





Mutualiser le coût de ses trajets en ne payant pas les frais d'un véhicule individuel

L'AUTOPARTAGE

L'autopartage c'est l'usage d'un même véhicule par différents usagers. Cette pratique permet de **réduire le nombre de voitures en circulation** en évitant selon la situation :

- l'achat du véhicule secondaire généralement utilisé moins de 3 fois par semaine
- la possession d'un véhicule principal lorsqu'on peut le remplacer en combinant l'autopartage avec d'autres alternatives complémentaires

Il existe **3 formes principales** : les services d'autopartage, la location entre particuliers et l'autopartage entre particuliers plus confidentiel.

CitizLPA

Disponible (notamment à proximité des gares) sur les territoires du Grand Lyon, de Villefranche-sur-Saône et de Vienne Condrieu.

lpa.citiz.coop/

Getaround

Location de véhicules entre particuliers, permet de réserver une voiture ou de louer son véhicule [personnel.https://fr.getaround.com/](https://fr.getaround.com/) et sur l'application Getaround

J'autopartage avec la COR

Dispositif d'autopartage entre particuliers accessible sur le territoire de l'Ouest Rhodanien

<http://www.ouestrhodanien.fr/autopartage.html>

D'autres types de solutions pour faciliter le partage automobile sont à découvrir selon les intercommunalités (pages 19 - 21).



Plus d'information sur la page « La Mobilité » de l'ALTE 69

www.alte69.org/fr/particuliers/sinformer-et-agir-pour-la-transition-energetique/la-mobilite/la-mobilite/

- Réduire son impact environnemental
- Faire des économies





Du covoiturage spontané pour changer sa routine et faire de nouvelles rencontres

L'AUTOSTOP ORGANISÉ

Des lieux de stop peuvent être clairement identifiés avec des panneaux et des aménagements sur le bas côté. Des conducteurs et des autostoppeurs peuvent adhérer à une charte de bonne conduite. En échange, des éléments d'identification sont remis pour participer à cette démarche (ex : macaron,..). Ce mode de transport existe depuis longtemps, il se développe de plus en plus et est aujourd'hui facilité par des endroits identifiés ou des lignes dédiées.

Réseaux COVOIT'ICI et COVOIT'GO de l'Ouest Rhodanien

Système composé de stations de covoiturage connectées à des panneaux lumineux permettant de capter en temps réel les places disponibles dans les voitures en circulation.

<https://www.ouestrhodanien.fr/covoiturage-spontane/>

L'application « Autostop »

Met en relation les conducteurs souhaitant faire du covoiturage et des autostoppeurs grâce à la géolocalisation. Il n'y a pas de réservation, la mise en lien se fait en temps réel, sans enregistrement de mode de paiement. Ce système repose sur une charte de valeurs, le choix de faire payer ou non le trajet étant laissé aux covoitureurs.

www.autostop-france.fr

Application disponible sur smartphone (Appstore uniquement)

D'autres initiatives et solutions permettant l'autostop sont à découvrir selon les intercommunalités (pages 19 - 21).



- Réduire son impact environnemental
- Passer un moment convivial





**Pour réduire nos dépenses en carburant,
diminuer les risques d'accident,
respecter l'environnement**



L'ÉCO-CONDUITE

La voiture est un mode de déplacement qui peut être dans certains cas indispensable. Conscients de ce constat, nous vous proposons d'adopter l'éco-conduite, conduite automobile économe en carburant, écologique et économique. Cette pratique peut s'ajouter au covoiturage pour limiter l'impact de votre véhicule sur l'environnement.

Les conseils simples de l'ADEME

<https://www.ademe.fr/expertises/mobilite-transport/passera-laction/solutions-technologiques/dossier/optimiser-utilisation-lentretien-vehicule/lecoconduite-attitude-a-adopter>

Les conseils avancés du site « Éco-conduite »

<http://eco-conduite.fr/>

L'application smartphone GECO Air

GECO Air est une application mobile gratuite. Elle calcule en temps réel et en fonction du trajet parcouru, le mode de conduite idéal à adopter et prodigue au conducteur des conseils en temps réel pour améliorer sa conduite.

<https://www.gecoair.fr/>



3 GESTES SIMPLES À ADOPTER

- Conduire en douceur
- Entretenir régulièrement son véhicule
- Respecter les limitations de vitesse



**Pour garder la
forme en toute
liberté !**

LES MODES ACTIFS



Les principaux modes actifs sont la marche et le vélo mais on peut aussi y intégrer la trottinette, les rollers, le skateboard etc. Ces modes combinent plusieurs avantages, ils permettent de se maintenir en forme, de ne pas consommer d'énergie (autre que l'énergie physique), ils sont aussi économiques et s'adaptent bien à l'intermodalité. Sur des courtes distances en milieu urbain, le vélo est même plus rapide que les autres modes (source ADEME).



LA MARCHÉ

8000 pas par jour, c'est la moyenne à maintenir pour rester en forme ! Plutôt qu'attendre le bus ou le tramway, pourquoi ne pas marcher jusqu'au prochain arrêt ? C'est moins d'attente et de stress et on en profite pour se promener.

→ De nombreuses applications sur smartphone existent pour enregistrer de manière automatique le nombre de pas réalisés sur une journée.



LE VÉLO



- Le vélo facilite l'intermodalité
- Les collectivités aménagent chaque année un peu plus de pistes cyclables
- Le vélo à assistance électrique (VAE) permet de parcourir des distances plus longues et de grimper les côtes plus facilement





→ **Les conseils pratiques de la fédération française des usagers de la bicyclette**

www.fub.fr

→ **Trouver un itinéraire grâce à Géovélo**



Ce site national permet de calculer l'itinéraire à vélo le plus rapide et empruntant le plus possible d'infrastructures routières dédiées au vélo (pistes et bandes cyclables, voies de bus/vélo...).

www.geovelo.fr/france/itinerary

Application disponible sur smartphone

→ **La vélo-école**

La vélo-école propose des cours et un accompagnement personnalisé pour apprendre à rouler en toute sécurité et en autonomie en ville.

À Lyon, la Maison du Vélo/Pignon sur Rue accompagne les adultes sur cette thématique : www.pignonsurru.org

● **Le service de location de l'agglomération lyonnaise « Vélo'v »**

www.velov.grandlyon.com/

Application disponible sur smartphone

● **Investir dans un VAE (vélo à assistance électrique)**

C'est un vélo équipé d'un moteur électrique et d'une batterie rechargeable. Cette assistance électrique a pour objectif de fournir un complément au pédalage. Nul besoin de permis ni d'immatriculation si l'assistance électrique ne dépasse pas les 25km/h.

- Si vous faites tous les jours 20km (aller/retour) pour vous rendre sur un lieu d'activités.

- Si vous faites le voyage 200 jours/an, soit 4 000 km/an de VAE.

- Si le VAE remplace votre voiture sur la base de 0,20€/km (indice bas), vous économisez 800 euros, votre vélo est amorti au bout de deux ans et demi et c'est environ 1,5 tonne de GES en moins pour le climat.

● **Des aides à l'achat**

Avec l'aide d'Etat : www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique

Plus d'information sur les solutions adaptées au vélo à découvrir dans nos pages dédiées aux collectivités du Rhône (page 18).





PÉDIBUS ET VÉLOBUS

Principe : ramassage scolaire pédestre ou à vélo encadré par des parents accompagnateurs.
Se dit également « carapatte », « caravanne à pattes » ou « caracycles »

● Pour mettre en oeuvre un Plan de Déplacements Établissements Scolaires (PDES)

Le PDES est une démarche encouragée par l'ADEME et les pouvoirs publics, portée par les établissements scolaires. En tant que parents, vous pouvez être initiateurs du PDES auprès de la direction de l'école de vos enfants.

<https://expertises.ademe.fr/professionnels/collectivites/integrer-lenvironnement-domaines-dintervention/mobilite-transport/dossier/ameliorer-deplacements-scolaires-universitaires/plan-deplacements-etablissement-scolaire>



OPTIMISER SES DÉPLACEMENTS



Les outils à disposition des établissements pour encourager et faciliter les bonnes pratiques



LE PLAN DE MOBILITÉ

Le Plan de Mobilité Employeur (PDME) rassemble des mesures pour organiser les déplacements des salariés dans une logique de réduction de la voiture individuelle qui peut s'appliquer aux entreprises, aux établissements scolaires, à des zones d'activités ou à des administrations. Ces plans facilitent l'utilisation des solutions alternatives avec des incitations (voir le forfait mobilités durables), des articulations renforcées avec les réseaux de transports en commun ou des aménagements pour réduire l'utilisation de la voiture individuelle...

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) oblige les établissements possédant 50 salariés sur un même site d'aborder le volet mobilité avec ses partenaires sociaux.

Toutes les informations sur les Plans de Mobilité Employeur (PDME) par l'ADEME :

<https://expertises.ademe.fr/air-mobilites/mobilite-transports/passer-a-laction/plan-mobilite-employeur>



LE FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

Nouveauté de la Loi d'Orientation des Mobilité applicable depuis mai 2020, le forfait mobilités durable est un outil d'incitation et de valorisation des pratiques de déplacement plus durable des salariés permettant à l'employeur de prendre en charge une partie des frais de ses déplacements lorsque il utilise l'un des moyens suivant :

- Vélo personnel (ancien IKV : Indemnité kilométrique vélo)
- Covoiturage en tant que passager ou conducteur
- Service de mobilité partagée (libre-service, mise à disposition)
- Transport public hors abonnement

Les montants de remboursement sont exonérés pour l'employeur et les salariés (jusqu'à 800€ pour les salariés cumulant le remboursement des frais d'abonnement de transport).

Il peut être mis en place de manière volontaire soit par accord d'entreprise (ou de branche) soit par décision unilatérale de l'employeur après consultation du comité social économique.

Les résultats de l'observatoire du forfait mobilités durables :

<https://www.via-id.com/barometre-forfait-mobilites-durables-les-resultats-devoiles/>





Diversifier ses pratiques pour limiter son impact environnemental



LE TÉLÉTRAVAIL

Grâce aux technologies numériques, certaines missions professionnelles peuvent être effectuées en télétravail. L'organisation et les missions dévolues aux salariés se préparent d'un commun accord avec la direction de l'entreprise. Le télétravail doit être mis en place dans le respect de certaines règles, dès l'embauche du salarié ou par la suite.

Toutes les informations sur les plans de mobilité par l'ADEME :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/bureau/deplacements/teletravail-ca-change-quoi-planete>



LE COWORKING

Le coworking est un espace de travail partagé. Il permet d'éviter de louer des locaux coûteux, de ne pas se déplacer jusqu'à son lieu de travail tout en étant dans un espace de travail aménagé mais aussi de lutter contre l'isolement pour ceux qui travaillent seul. C'est également un outil qui est flexible car il peut être réserver pour quelques heures, plusieurs jours voire un an.

La Bobine à Tarare, Le Canevas 2.0 à l'Arbresle ... la CCI Lyon Métropole répertorie les espaces de co-working autour de Lyon

https://www.lyon-metropole.cci.fr/jcms/creer-reprendre-transmettre/espaces-de-co-working-p_21771.html

Bien plus qu'un Bureau, espace de coworking des Monts du Lyonnais

47 Rue Porte Chadut, 69590 Saint-Symphorien-sur-Coise - 06 73 47 12 43

<https://bienplusqu1bureau.fr/>

La Grappe, espace de coworking au Val d'Oingt

<http://lagrappe-coworking.fr/>

Innov&Sens, espace de coworking à Châtillon

ZAC de la gare, 49 route de l'Arbresle, 69380 Châtillon - 07 64 50 12 75

Alti Cowork, espace de coworking sur Brindas

<https://www.alti-cowork.fr/>





LE CHALLENGE MOBILITÉ AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Chaque année depuis 2011, les salariés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes relèvent le défi du « Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes ». L'objectif de cet événement est de promouvoir les solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle lors des déplacements domicile-travail. Ce dispositif s'adresse à tous les établissements privés ou publics de la Région, quelle que soit leur taille. Le jour du challenge, chaque établissement recense les salariés qui sont venus au travail autrement qu'en voiture individuelle. Un classement régional et local des établissements est ensuite établi et les structures les plus exemplaires sont récompensés lors d'une cérémonie de remise des prix.

L'inscription à cet événement est gratuit .

[S'inscrire au Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes](https://www.challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr)



+ d'informations et inscription : www.challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

Retour sur la participation : <https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr/page/resultats.html>

Votre référent dans le département du Rhône : ALTE 69 - challenge-mobilite@alte69.org



PARRAINEZ DES ENTREPRISES

Plus vous parrainez, plus vous augmentez vos chances de gagner !
Rendez-vous sur le tableau de bord du site internet du Challenge mobilité
<https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr/>

Cliquez sur « Mes parrainages » et envoyez une invitation via la plateforme à vos relations professionnelles.

Votre filleul rentrera son code de parrainage lors de l'inscription.

Il faut parrainer dix nouveaux établissements pour être tiré au sort.

Résultats : le 11 mai 2022 sur les réseaux sociaux du Challenge ou bien sur votre boîte mail.

DISPOSITIFS DE MOBILITÉ DOUCE



Le dispositif Pro Vélo

Ce programme propose aux employeurs (publics, privés et associatifs) un parcours d'accompagnement sur mesure. Après avoir réalisé un auto-diagnostic et bénéficié de conseils personnalisés pour améliorer sa politique cyclable, l'employeur pourra utiliser une prime pour mettre en place des services proposés dans le catalogue du programme.

<https://employeurprovelo.fr/>

Le dispositif GoodWatt

Pendant 1 mois, les salariés testent gratuitement un vélo à assistance électrique pour se rendre sur leur lieu de travail. GoodWatt est un dispositif du programme CEE O'véLO! conçu par Mobilités Demain, filiale dédiée aux mobilités durables d'Énergies Demain.

Lauréat d'un appel à projets du Ministère de la Transition Écologique, O'véLO! est un programme financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie.

<https://www.goodwatt.fr/>



Le dispositif Alvéole plus

Alvéole Plus est un programme de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) porté par FUB Services et la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB). Il vise à financer d'ici décembre 2024 le déploiement de 100 000 places sécurisées de stationnement vélo, via des financements, des accompagnements à la maîtrise d'ouvrage, afin de vous aider à élaborer votre projet, et des formations à la mobilité à vélo pour certains publics cibles du programme.

<https://alveoleplus.fr/>



TRANSPORTS PAR EPCI



Des solutions locales, propres à chaque regroupement de communes existent.
Pour vous faciliter l'usage de ce guide, nous y dédions les pages ci-après.

- | | |
|---|--------------------------------------|
| CA de l'Ouest Rhodanien (COR) | CC Pays de l'Arbresle (CCPA) |
| CA Vienne Condrieu | CC Pays Mornantais (COPAMO) |
| CA Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS) | CC Pays de l'Ozon (CCPO) |
| CC Est Lyonnais (CEEL) | CC Saône Beaujolais (CCSB) |
| CC Monts du Lyonnais (CCMDL) | CC Vallée du Garon (CCVG) |
| CC Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) | CC Vallons du Lyonnais (CCVL) |





CA Vienne Condrieu

Transports publics

Réseau de transport L'va – 8 lignes urbaines
Plus d'informations : www.lvabus.com

Transport à la demande

L'va sur demande – 8 zones de transport à la demande pour tous avec plus de 300 points d'arrêts. Inscription par mail lvasurdemande@ratpdev.com ou par téléphone
Plus d'informations : www.lvabus.com

Aide à la mobilité

L'va sur demande entreprises – service desservant les ZA des Platières (Chasse-sur-Rhône), ZA du Saluant (Reventin-Vaugris) et ZA du Rocher (Estrablin) depuis les gares SNCF les plus proches.
Plus d'informations: www.lvabus.com/

L'va Service PMR – Transport à disposition des personnes ayant un handicap moteur (possédant une carte d'ayant droit) et résidant sur une des 18 communes de l'agglomération

Voiture partagée

Plusieurs aires de covoiturages :

Centre commercial Chasse Sud,
Intermarché Contact de Villette de Vienne, Ampuis, Condrieu, Les Haies
La CA propose également des tarifs de stationnement préférentiels pour les covoituteurs.

En savoir plus :

<https://vienne.fr/notre-ville/se-deplacer/>

Autopartage

Le Parc naturel régionale du Pilat met en place un service d'autopartage.

Plus d'informations : <https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/le-parc-a-votre-service/autopartage/>

Véhicules hybrides et thermiques

Service CITIZ – 7 véhicules disponibles
24h/24Inscription à la maison de la mobilité ou sur le site : <https://alpes-loire.citiz.coop/>

Modes actifs

Location de vélos

Vienne Condrieu Tourisme loue 25 vélos urbains ET 8 VAE. Renseignements sur : www.vienne-condrieu.com/

Axes cyclables

50 kilomètres de voie cyclable incluant ViaRhôna, un itinéraire suivant le Rhône de la Méditerranée au lac Léman (www.viarhona.com)

CA de l'Ouest Rhodanien (COR)

Transports publics*

Cars du Rhône – Lignes 116, 217, 236, 237, 239, 240, 261 et 265.
Plus d'informations sur le site : <https://www.carsdurhone.fr/>

Transport à la demande

CORUS – Inscription obligatoire en mairie.
Plus d'informations sur le site de la COR : www.ouestrhodanien.fr/transport-demande.html

Voiture partagée

Covoiturage en station

Covoit'ici et Covoit go Ouest Rhodanien
Toutes les informations sur le site de la COR : www.ouestrhodanien.fr/covoiturage-spons-tane.html

Autopartage

Autopartage avec la COR
Toutes les informations sur le site de la COR : www.ouestrhodanien.fr/autopartage.html

Véhicules électriques

Location de véhicules électriques sur réservation de 18h à 7h du matin la semaine et toute la journée les week-end et jours fériés.
Plus d'informations sur le site de la COR : <https://www.ouestrhodanien.fr/vehicule-electrique-en-reservation/>

Modes actifs

- ByCor – VAE en libre-service en gare de Tarare et Amplepuis
- Location de VAE à Amplepuis et Lamure-sur-Azergues (Clear Energy Planet)
Plus d'informations sur le site de la COR : <https://www.ouestrhodanien.fr/velos-a-assistance-electrique/>





CA Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS)

Transports publics

Bus

Réseau Libellule – 9 lignes urbaines
Toutes les informations sur les lignes et les horaires sur le site :

<https://www.buslibellule.com/>

Cars*

Cars du Rhône – Les lignes 115, 118, 217, 236 et 265 desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site :

www.carsdurhone.fr

Transport à la demande

RésaLib – services de transport sur réservation

Réservation sur le site internet <https://reservation.buslibellule.com> ou par téléphone

Toutes les informations sur ce service sur le

site : www.buslibellule.com

CC Est Lyonnais (CCEL)

Transports publics*

TCL – Lignes 1E, 28, 30, 32, 47 et 48

Plus d'informations sur :

www.tcl.fr

Modes actifs

Tous les axes cyclables du territoire de l'Est Lyonnais

accessibles sur : www.ccel.fr

CC Monts du Lyonnais (CCMDL)

Transports publics*

Cars du Rhône – Les lignes 2EX, 142 desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site www.carsdurhone.fr

Cars Loire – Ligne C1 (de St Symphorien sur Coise à St Etienne)

Plus d'informations sur le site : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/435-loire.htm>

Aide à la mobilité

Transport social des Monts du Lyonnais – Service destiné aux habitants du territoire sous conditions.

Tous les renseignements sur le site :

<https://www.cc-montsdulyonnais.fr/transport-social-monts-du-lyonnais>

Initiatives d'associations

Réseau Entraide Solidarité – location de scooters aux personnes sans moyens de mobilité.

<http://reseauentraide.fr/>

ETAIS – Espace de vie sociale

Covoiturage solidaire de proximité :

<https://etaisviesociale.assoconnect.com/page/925695-covoiturage-et-mobilite>

Voiture partagée

Covoiturage solidaire & auto-stop participatif

Plus d'informations sur le site : <https://www.parc-ecohabitat.com/mobilite/>

Modes actifs

L'office de tourisme du territoire loue des vélos à assistance électriques.

Plus d'informations sur le site : <https://www.montsdulyonnaistourisme.fr/>

Optimiser ses déplacements

Bien plus qu'un bureau – Espace de coworking privé situé à Saint-Symphorien-sur-Coise

Toutes les informations sur : www.bienplusqu1bureau.fr





CC Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD)

Transports publics

TER

- TER Mâcon-Lyon Vaise ou Perrache, desservant la gare de Anse.
- TER Roanne-Lyon -Part Dieu ou Perrache, desservant les gares de Lozanne, Civrieux d'Azergues et Chazay-Marcilly
- TER Paray le Monial – Lyon Part Dieu ou Perrache et desservant les gares de Chamelet, Bois d'Oingt-Légnay, Chessy les Mines, Châtillon, Lozanne
- TER Lozanne-Lyon Tassin ou Saint Paul, desservant la gare de Lozanne.

Bus

Saônibus de la gare d'Anse vers Reyrieux
TCL - Ligne 21 de Gare de Vaise vers Chasselay

Cars*

- Cars du Rhône – Les lignes 115, 118 et 217 desservent le territoire.
Plus d'informations sur le site : www.carsdurhone.fr
- Autocars de la vallée d'Azergues – TER numéro 20

Aide à la mobilité

Transport pour Personnes Isolées – Transport à la demande pour les habitants de la CC localisés à plus d'1 kilomètre d'un réseau de transport ou ayant des difficultés de déplacements.
Plus d'informations sur le site : www.cc-pierresdorees.com

Modes actifs

Location de vélos électriques

Vélo Via Dorées à Val d'Oingt - 04 37 64 61 28
LVAB à Ternand - 06 36 08 88 43

Location de trottinettes électriques

dans la forêt de la Flachère
Plus d'informations sur le site : www.escape-ride.com

Axe cyclable

La Voie Bleue – itinéraire cyclable balisé pour rejoindre la Voie Bleue (Trévoux) en partant par la gare de Anse

CC Pays de l'Arbresle (CCPA)

Transports publics

- Navette – Reservée aux Arbreslois - Déplacement le vendredi matin (jour de marché) à l'Arbresle.
Plus d'informations sur le site : www.mairie-larbresle.fr
- Cars du Rhône* - Les lignes 116, 142, 241, 285 desservent le territoire.
Plus d'informations sur le site : www.carsdurhone.fr
- Trains : TER ligne Roanne – Lyon Part-Dieu s'arrête à L'Arbresle
- TER Tram Train de l'Ouest Lyonnais dessert les 5 gares du territoire entre Sain-Bel et Lentilly, puis jusqu'à Gorge de Loup/ Lyon Saint Paul

Transport à la demande

La baladeuse – Trajets de Courzieu vers vos lieux de rendez-vous ou vers les marchés locaux
Plus d'informations sur : www.courzieu.com/mes-deplacements

Aide à la mobilité

- Aide à la mobilité individuelle (AMI) – Service disponible pour les résidents du territoire sous conditions, www.paysdelarbresle.fr
- Transports des aînés – Fleurieux-sur-l'Arbresle le vendredi matin - Plus d'information auprès de la mairie.

Modes actifs

- VELPAR : deux stations de vélos électriques en libre-service dont disponibles à Courzieu. Renseignements sur : <https://www.paysdelarbresle.fr/velpar/>
- VEL'Ouest vélos électriques en location longue durée. Renseignements sur : <https://cutt.ly/k8PC2Lo>

Voiture partagée

Aires de covoiturage à Fleurieux sur l'Arbresle (sortie de l'A89), à Bessenay (Hameau de la Brévenne), et à Saint-Pierre-la-Palud (parking de la Madone).





CC Pays Mornantais (COPAMO)

Transports publics*

Cars du Rhône - Les lignes 114, 120, 133, 145 desservent le territoire.
Plus d'informations sur : www.carsdurhone.fr

Aide à la mobilité

AMAD - L'association d'aide de maintien à domicile du Pays Mornantais propose une solution de transport sous conditions.
Plus d'informations sur : www.cc-paysmornantais.fr/transport-accompagne.html ou au 04.78.19.94.07

Voiture partagée

Coup d'Pouss - Autostop organisé sur des courtes distances dans les communes de Chaussan, Orléanas, Saint-Laurent-d'Agny et Soucieu-en-Jarrest.
www.couppouss.com

Modes actifs

- L'office de tourisme de la COPAMO loue des vélos (4 VAE, 2 VTT et 2 VTC).
- VEL'Ouest vélos électriques en location longue durée. Renseignements sur : <https://cutt.ly/k8PC2Lo>

CC Saône Beaujolais (CCSB)

Transports publics

Cars*

Cars du Rhône - Lignes 118, 235 et 234
www.carsdurhone.fr
Cars de l'Ain - Lignes 113, 114 et 120
www.auvergnerhonealpes.fr/372-ain.htm
Cars de la région - Ligne 25

Aide à la mobilité

TAD - www.cc-saonebeaujolais.reseaudesintercoms.fr

Modes actifs

Location de vélos électriques

À la Maison du terroir à Beaujeu -
04 74 69 20 56
Au col de Crie - 04 74 07 27 40
À l'Hôtel-Dieu à Belleville-en-Beaujolais -
04 74 66 44 67

Axe cyclable

Axe cyclable Beaujeu-Belleville
Ce dispositif vise à faciliter l'usage du vélo sur un secteur géographique où les salariés et les habitants des communes sont proches de la voie verte.
www.velo-et-voie-verte-en-beaujolais.fr

CC Pays de l'Ozon (CCPO)

Transports publics

Cars*

Cars du Rhône - Les lignes 111, 112 et 113 desservent le territoire.
Plus d'informations sur le site :
www.carsdurhone.fr

Navettes

Navettes TER depuis Communay et Ternay en rabatement vers la gare de Sérézin-du-Rhône / SNCF (Ligne TER n°5 Marseille/Lyon).

Optimiser ses déplacements

Coworking privé

Espace Coworking - Un espace situé parc d'activités du Pontet à Saint-Symphorien-d'Ozon
Toutes les informations sur :
<https://locationbureaux-lyon-sud-est.fr/>

Coworking public

Espace de travail partagé situé dans la commune de Communay
Toutes les informations sur : www.communay.fr





CC Vallée du Garon (CCVG)

Transports publics

Bus

TCL - Les lignes 11 et 12 desservent le territoire.

Cars*

Cars du Rhône - Les lignes 114, 119, 120, 121 et 145 desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site TCL : www.tcl.fr

Plus d'informations sur :

www.carsdurhone.fr

Voiture partagée

À compter du 1er avril 2023, un nouveau service de covoiturage est déployé avec la plateforme Klaxit. Gratuit pour les passagers, le service rémunère les conducteurs !

Plus d'informations sur : www.cvalleedugaron.com/klaxit

Modes actifs

- Axe de la vallée du Garon – un axe dédié aux modes actifs reliant 5 communes du territoire
Plus d'informations sur le site :

www.cvalleedugaron.com/vivre-et-habiter/voies-de-circulation-douces/

- VEL'Ouest vélos électriques en location longue durée. Renseignements sur : <https://cutt.ly/k8PC2Lo>

Optimiser ses déplacements

- OCW Coworking – espace de coworking à Brignais

Plus d'informations sur :

www.ocw.fr

- Mon petit bureau – la commune de Chaponost propose deux espaces bureaux

Plus d'informations en contactant : contact@mairie-chaponost.fr

CC Vallons du Lyonnais (CCVL)

Transports publics

Bus

TCL – Les lignes 11, 72, 73 et C24 desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site TCL : www.tcl.fr

Cars*

Cars du Rhône - Les lignes 2EX, 147 et 148 desservent le territoire.

Plus d'informations sur :

www.carsdurhone.fr

Voiture partagée

Ligne d'autostop participatif entre Thurins et Yzeron

Modes actifs

Location

- Loisirs VTT électriques à Pollionnay, possibilité de location

Plus d'informations sur :

www.loisirs-vtt.fr

- ORC Sport Outdoor à Vaugneray

- L'office du tourisme [prête des VTTAE](#)

- VEL'Ouest vélos électriques en location longue durée. Plus d'informations sur :

<https://cutt.ly/k8PC2Lo>

Axe cyclable

Une carte en ligne avec le tracé existant et les voies douces à venir est disponible [ici](#).

Aide financière locale

La CCVL a mis en place [une aide à l'achat de VAE](#)

Optimiser ses déplacements

Monts coworking à Messimy :

<https://www.montscoworking.fr/>

Alti cowork : <https://www.alti-cowork.fr/>

*lignes régulières complétées par des lignes fréquence



ILS SOUTIENNENT CE GUIDE



Syndicat de
l'Ouest Lyonnais



Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône
14 place Jules Ferry, 69006 Lyon
04 37 48 25 90
www.alte69.org